École au Cœur-des-Collines

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

25 mai 2021

18h30

Via Teams

SONT PRÉSENTS :

Mesdames :

Nancy Gagné	parent immeuble La Pêche; représentante au comité de parents
Kim Proulx	parent immeuble La Pêche
Stéphanie Dion	parent immeuble La Pêche
Chantal Matthews	parent immeuble Ste-Cécile
Annick Beausoleil	représentante du service de garde
Nathalie Sarazin	enseignante-ressource; représentante des spécialistes
Roxanne Isabelle	enseignante immeuble La Pêche; représentante 2e cycle
Stéphanie Robert	enseignante immeuble La Pêche; représentante 3e cycle
Sylvie Legault	agent de bureau; représentante du personnel de soutien
Lisa Swain	public

Monsieur :

Benoît Philippe	parent immeuble Ste-Cécile (retard)

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Jocelyn Bourdon	directeur

SONT ABSENTES :

Josée Lafrance	enseignante immeuble Ste-Cécile; représentante du préscolaire
Amélie Bazin	parent immeuble Ste-Cécile
Annick Beausoleil	représentante du service de garde

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture et vérification du quorum

Le quorum est constaté, la séance débute à 18h43.
Madame Nancy Gagné, vice-présidente, débute la réunion jusqu'à l'arrivée de monsieur Benoit Philippe.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Chantal Matthews que l'ordre du jour soit accepté après avoir fait une distinction avec les sorties de l'année en cours et celles de l'an prochain.

Adoptée à l'unanimité
CÉ-20-21-#35

CÉ-20-21-#35

1.3 Question du public

Aucun public

1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 avril 2021

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Sarazin d'adopter le procès-verbal de la réunion du 6 avril 2021.

Adoptée à l'unanimité
CÉ-20-21-#36

CÉ-20-21-#36

1.5 Suivi du procès-verbal de la réunion du 6 avril 2021

#2.2 on a reçu les prix. On peut faire affaire avec la Librairie du Soleil.

Pour les sorties scolaires, dans le passé, on a autorisé un budget de campagne de financement autre que culturel.

1.6 **Élection du membre de la communauté**

Aucune candidature.

2. DÉCISIONS

2.1 **Effets scolaires**

On demande une précision :
En 5e année, on demande seulement 12 crayons tandis que les autres niveaux en demandent 24.
Plusieurs hypothèses sont mentionnées et on respecte le choix de chaque niveau. Les effets scolaires ne sont pas du matériel à partager.
Les listes sont validées par les avocats du CSSPO.

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Matthews d'accepter la liste de matériel scolaire proposée par les niveaux.

Adoptée à l'unanimité
CÉ-20-21-#37

CÉ-20-21-#37

2.2 **Code de vie**

Monsieur Jocelyn Bourdon présente brièvement les changements proposés pour le code de vie.

* Évidemment, il faudra changer la CSPO à CSSPO.
* Les appareils électroniques permis dans l'autobus doivent être rangés dans le sac, une fois à l'école. Il est à préciser que, désormais, c'est l'école (un membre du personnel) et non plus nécessairement la direction qui va communiquer avec les parents et tuteurs.
Pour la récupération de l'appareil confisqué, cela revient aux parents ou aux tuteurs de venir le chercher à l'école. On indiquera dans l'agenda que le mot « parents » inclue les tuteurs.
*Pour les chapeaux qui doivent être retirés en classe, c'est une marque de respect.

Quand on mentionne l'hygiène pour les têtes couvertes, on parle surtout des élèves qui portent des « hoodies » (chandail à capuchon). Évidemment, pour cause de religion, ce serait du cas par cas et serait accepté.
*Tout ce qui est noix, on demande d'éviter de les envoyer. Dans tous les agendas du CSSPO, tous les aliments avec des noix sont interdits dans les écoles primaires.
On ajoute un titre « comportement attendu » dans la 2e colonne des règles de vie considérant que c'est une première leçon.

IL EST PROPOSÉ par madame Kim Proulx d'accepter le code de vie avec les changements apportés et les ajouts.

CÉ-20-21-#38

Adoptée à l'unanimité
CÉ-20-21-#38

2.3 **Sorties scolaires de fin d'année**

Les enseignantes de 4e et 6e années aimeraient avoir la permission de faire une sortie au lac Philippe en juin. Pour ceux et celles qui n'ont pas de vélo, on demanderait au secondaire des Lacs pour en emprunter.
L'activité consiste à l'exploration des lieux, des sentiers, y diner et retour à l'école.

IL EST PROPOSÉ par madame Kim Proulx d'accepter la demande des enseignantes pour une telle activité. La date suivra.

CÉ-20-21-#39

Adoptée à l'unanimité
CÉ-20-21-#39

2.4 **Prévision des sorties scolaires 2021-2022**

Présentation de la prévision des sorties qui doivent tout de même être proposées.

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Matthews d'accepter la liste des sorties prévues.

CÉ-20-21-#40

Adoptée à l'unanimité
CÉ-20-21-#40

2.5 **Proposition de résolution pour le transport des élèves de Low**

La lettre n'a pas été rédigée. Au CSSPO, il y a des discussions en cours.
Les parents de cette région voulaient une adresse fixe pour le transport afin que les élèves puissent continuer à fréquenter l'École au Cœur-des-Collines et au secondaire des Lacs. Il peut y avoir un coût de transport mais les parents devraient assurer le transport si pas dans le territoire prescrit.
Certains membres ne se sentent pas à l'aise de voter quant à une proposition d'envoyer une lettre si on doit faire un choix avec tel et tel élève.
On peut faire une demande d'accommodement vers la fin de septembre et si accepté, les parents devront payer certains frais.

Il a été entendu que chaque parent concerné fasse une demande d'accommodement individuelle pour le transport.

2.6 **Planification budgétaire 2021-2022**

Présentation du tableau de la répartition des sommes dépensées avec l'impact sur le budget ainsi que les sommes injectées du Ministère.

Les gens sont consultés et toute décision doit être prise en fonction du projet éducatif et du plan d'action.

Présentation de l'allocation de fonctionnement et d'investissement.

Quand on parle d'élèves handicapés (cote 14, 33, 34 , 50, 53…), cela génère des sommes pour l'embauche d'intervenants spécifiques.
Un élève a un code quand il a besoin de soutien en classe.
Il faut valider la cote et les services reçus à chaque année.

Le service de garde est une identité à part de l'école. Il s'autofinance. Il ne doit pas faire de déficit. On parle de 20 élèves par groupe.

Pour la surveillance du dîner, il y aura une répartition selon les niveaux. Le CSSPO nous alloue un surveillant selon le nombre d'élèves par cycle.

Le MAO, c'est pour l'achat de mobilier. Les sommes peuvent être réparties sur plusieurs années.

Toute dépense demandée aux parents doit passer au CÉ.

Ce qui est protégé, on ne peut rien faire avec mais le « dédié », on peut jouer avec ça.

Pour ce qui est de la réussite éducative, c'est plutôt de la formation pour les enseignants.

Pour les écoles défavorisées, il faut un indice de 7 à 10 décerné par le ministère. À notre école, un immeuble est appelé défavorisé tandis que l'autre est considéré favorisé. C'est le Ministère qui fait les enquêtes selon le code postal et le revenu familial.

Les sommes pour les cours vivantes seront allouées pour les 3 prochaines années.

Il faut s'informer davantage quant aux activités des journées pédagogiques au service de garde si on ne comprend pas le pourquoi des frais supplémentaires.

IL EST PROPOSÉ par madame Kim Proulx et appuyé par madame Stéphanie Dion d'accepter la présentation de la planification budgétaire pour 2021-2022 telle que présentée et expliquée.

Adoptée à l'unanimité
CÉ-20-21-#41

CÉ-20-21-#41

Considérant les frais scolaires demandés aux parents,
IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Matthews et appuyé par madame Stéphanie Robert d'accepter les frais demandés aux parents.

Adoptée à l'unanimité
CÉ-20-21-#42

CÉ-20-21-#42

3. INFORMATIONS

3.1 Courrier reçu

Aucun courrier

3.2 **Liste des prix pour cahiers d'exercices 2021-2022**

Les parents n'ont pas vraiment le choix d'aller à la Librairie du Soleil. Il a été convenu qu'il n'y aura pas de frais supplémentaire COVID.

3.3 **Suivi du projet éducatif**

Pas de suivi spécifique mais il y aura des petites journées qui seront planifiées pour atteindre les objectifs du projet éducatif.

3.4 **Mesures COVID**

Pas de changement. On tombe en zone orange dès lundi le 31 mai.
Aucune information n'a été véhiculée encore pour le vaccin à l'école.

IL EST PROPOSÉ par Stéphanie Dion d'allonger la réunion de 15 minutes. Il est 20h34.

Adoptée à l'unanimité
CÉ-20-21-#43

CÉ-20-21-#43

4. <u>VARIA</u>

Aucun varia

5. <u>MESSAGES</u>

5.1 **Mot de la représentante au comité de parents**

Malheureusement, rien à dire puisque la dernière rencontre a été annulée.

5.2 **Mot du président**

La municipalité a reçu une subvention de 270 000$ pour une surface multi-fonctionnelle. On enverra l'information aux parents.

5.3 **Mot de la direction**

Tout a été dit.

5.4 **Mot du personnel**

Ça va bien…ça continue!

On essaie d'organiser des activités palpitantes et mémorables pour la fin d'année.

5.5 **Mot de la responsable du service de garde**

Absente

5.6 **Mot des parents**

5.7 **Mot de la représentante de l'OPP**

On est content que l'école prépare des activités pour la fin de l'année et ajoute que l'OPP est là pour aider.

5.8 **Mot des membres de la communauté**

Aucun membre

5.9 **Mot de la représentante du comité EHDAA**

La réunion se tiendra prochainement.

6. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 15 juin 2021 à 18h30 de façon virtuelle.

7. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin.

IL EST PROPOSÉ par Madame Nancy Gagné que l'assemblée générale se termine. Il est 20h46 .

Adoptée à l'unanimité
AG-20-21-#44

CÉ-20-21-#44

Président

Directeur

Christine Lafrenière
Secrétaire de la réunion